

FRANCAIS SEULEMENT
25 avril 1958

NATO CONFIDENTIEL
DOCUMENT DE TRAVAIL
AC/89-WP/31

SOUS-COMITE SUR LA POLITIQUE ECONOMIQUE SOVIETIQUE

C O M E C O M
 (Conseil pour l'aide économique mutuelle entre
 les pays communistes)

Note de la Délégation de l'Italie

1. L'institution du "Conseil pour l'aide économique mutuelle entre l'URSS, la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Roumanie et la Bulgarie" a été annoncée à Moscou le 25 janvier 1949, comme couronnement d'une conférence économique au cours de laquelle on avait discuté sur la possibilité d'organiser une coopération économique entre les pays de démocratie populaire et l'URSS. On avait notamment précisé que cette décision avait été prise par suite du "boycottage effectué par les Etats-Unis et les pays de l'Europe occidentale en fait de relations commerciales avec les pays de démocratie populaire et l'URSS qui s'étaient refusés de se soumettre à l'imposition du Plan Marshall, le jugeant une violation de leur souveraineté et des intérêts de leurs économies nationales".

Les statuts de ce Conseil, appelé aussi "COMECOM", prévoyaient ce qui suit:

- 1) Le COMECOM aurait été formé par les représentants des pays participants, sur une base d'égalité. Son but aurait été "l'échange d'expériences dans le domaine économique, et l'assistance mutuelle dans le domaine des matières premières, des biens de consommation, des machines, de l'outillage, de l'équipement, etc..".
- 2) D'autres pays européens qui "partagent ces principes et désirent sincèrement une coopération économique avec les autres pays déjà représentés au sein du COMECOM, auraient pu en faire partie.
- 3) Des réunions périodiques se tiendraient dans les différentes capitales des pays membres du COMECOM.

L'inclusion de l'Albanie et de l'Allemagne orientale a été décidée respectivement le 22 février 1949 et le 1er octobre 1950.

On ne connaît pas d'activité particulière du COMECOM avant la conclusion du Traité de Varsovie. L'accord de Varsovie a été annoncé comme un "traité d'amitié, d'assistance mutuelle et de coopération". Parmi les tâches lui revenant, en plus de celle d'une collaboration accrue de nature militaire, prévoyant la formation d'un commandement unifié, il était aussi indiqué qu'un programme d'intégration et de coordination devrait être adopté par

NATO CONFIDENTIEL

les pays membres du COMECON dans le domaine économique. D'où la relance du COMECON qui, par le Traité de Varsovie, vint à acquérir un contenu plus précis et une physionomie différente. C'est à cette relance que l'on fait remonter l'activité du Conseil, dont la première session plénière se situe au mois de décembre 1955. Il est à noter qu'assez souvent les sessions plénières du COMECON ont eu lieu au même moment que les réunions du Pacte de Varsovie.

Les travaux du COMECON se déroulent, à part les séances plénières du Conseil, dont font partie tous les pays membres, au sein de Commissions permanentes concernant des secteurs spécifiques, formées par des représentants desdits pays, ou enfin au sein des Commissions permanentes nationales.

2. Au cours de sa première session plénière qui s'est tenue à Budapest, du 7 au 11 décembre 1955, le COMECON a examiné les différents secteurs de production où auraient dû se spécialiser les pays membres, et la coordination des plans quinquennaux nationaux jusqu'en 1960. L'accent fut mis avant tout sur la spécialisation et la coordination dans les industries mécaniques. Le Conseil a assigné à chaque pays une tâche de "spécialisation industrielle" qui, dans les limites fixées par son propre équipement et ses possibilités économiques, aurait dû développer des secteurs de production bien déterminés, afin d'obtenir par le travail en série l'avantage de coûts plus bas, ainsi que des disponibilités accrues de produits d'une meilleure qualité.

Au cours de la deuxième session plénière du COMECON qui s'est tenue à Berlin, du 18 au 25 mai 1956, on a fixé les niveaux de production et des fournitures réciproques pour la période allant de 1957 à 1960, se basant toujours sur une division de travail entre pays membres.

L'activité du COMECON a diminué au cours du 2ème semestre 1956, et a été presque entièrement suspendue par suite des événements de Pologne et de Hongrie.

Une reprise de travaux particulièrement forte a été observée au sein du COMECON, dès le mois de mai de l'année dernière, reprise dictée surtout par l'URSS qui, dans sa fonction d'Etat-pilote, a voulu procéder à une refonte des différents programmes de production, en prévision de l'élargissement de la décentralisation industrielle et administrative même aux pays susdits.

Au mois de juin 1957, s'est réunie à Varsovie, la troisième session plénière du COMECON. Au cours des débats, on fixa les programmes en vue d'un développement économique conjoint entre les pays membres, pour une période s'étendant sur 10 à 15 années. Ce développement doit se faire dans le cadre d'accords bilatéraux stipulés ou à stipuler entre les pays appartenant au bloc soviétique. Ces nouveaux programmes se basent sur le principe "du développement particulier de chaque pays membre, selon ses propres ressources naturelles et ses conditions économiques particulières, compte tenu cependant des intérêts du bloc socialiste".

A la fin de la troisième session plénière, un accord multilatéral de clearing a été signé par les différents pays membres.

Cet accord prévoit que les Etats signataires devront satisfaire non seulement les engagements découlant des accords bilatéraux existants, mais aussi prévoir un courant d'échanges supplémentaires, à réaliser entre eux sur une base multilatérale. Les pays signataires ont également faculté d'indiquer la nature des produits qu'ils pourront céder aux autres pays participants, sauf les listes de marchandises comprises dans les accords bilatéraux normaux. La comptabilité est faite selon la valeur des marchandises faisant objet d'échange. La valeur des marchandises échangées dans les limites des accords bilatéraux est également portée au chapitre des comptes multilatéraux.

Afin de permettre un déroulement normal des opérations de droit et avoir du clearing multilatéral, on a créé un "Fonds de comptabilité générale" auprès duquel toutes les banques d'Etat des pays signataires ont ouvert un compte en roubles.

L'accord fixe également à l'égard de chacun de ces pays un plafond de crédit que le Fonds de comptabilité peut accorder. C'est au Fonds même qu'il appartient de contrôler que les plafonds accordés ne soient pas dépassés. En cas d'épuisement du plafond, le Fonds en fera communication à tous les pays participants, et le pays débiteur est tenu à suspendre ses propres achats. Dans le cas où un pays participant dépasse le plafond qui lui avait été accordé, l'excédent devra être remboursé par des fournitures à s'effectuer à la fin de chaque mois au cours duquel le passif s'est vérifié. Si ce remboursement ne devait pas s'effectuer dans les délais fixés, le pays débiteur est tenu à effectuer le remboursement même au moyen de la fourniture de marchandises indiquées dans une liste dressée expressément, et dans les trente jours suivant le terme échu.

Les pays signataires ont la faculté de dénoncer l'accord trois mois avant son expiration, délai durant lequel ils devront rembourser, dans la manière sus-indiquée, leurs éventuelles quote-parts de dette.

L'accord multilatéral de clearing, qui envisage également l'adhésion d'autres Etats n'appartenant pas au bloc oriental, ne fonctionnerait en réalité que d'une façon imparfaite.

3. Quant à l'activité du COMECON dans les différents secteurs spécifiques, elle serait assez intense, d'après les informations au sujet des nombreuses réunions des différentes Commissions Permanentes spéciales, à savoir:

- a) Commission pour l'industrie mécanique, chargée de l'adoption de nouveaux processus techniques et systèmes de production, de la coordination des recherches en cette matière de l'automatisation, standardisation et unification de la production;
- b) Commissions pour l'industrie chimique, chargée de mieux définir et d'accroître le degré de spécialisation des différentes productions et de la coopération dans les recherches scientifiques;

- c) Commission pour l'économie rurale, chargée de la mécanisation de l'agriculture, de la lutte anti-parasitaire, de l'introduction de cultures sélectionnées, du développement des industries alimentaires.

D'autres problèmes et programmes de collaboration sont également signalés dans les secteurs de l'énergie électrique, des moyens de transport, des industries du pétrole et du gaz, des télécommunications; de la sidérurgie et de l'industrie des couleurs synthétiques.

4. Une des tâches parmi les plus importantes du Conseil est celle qui concerne la coordination des rapports économiques avec des pays tiers, et le déroulement d'une action de pénétration non seulement économique dans les pays sous-développés.

Les pays du bloc oriental semblent agir sur la base d'une répartition des tâches, répartition qui, dans ses grandes lignes, serait la suivante:

L'URSS fournit des installations complètes dans toutes les branches de l'industrie et de l'agriculture, ainsi que des matières premières importantes, comme les minerais de fer, de manganèse, des métaux non ferreux, des alliages, des matières premières textiles, etc..

La Pologne est une grande exportatrice de charbon, de coke, de zinc, de produits laminés, de machines-outils, de bateaux, de textiles, etc..

La République Démocratique allemande exporte des machines-outils et des installations mécaniques de différents types; en particulier du matériel électrique, des appareils d'optique, des instruments de précision, des produits chimiques, des engrais synthétiques et des articles de consommation courante.

La Roumanie approvisionne les pays membres et les autres pays ayant une économie planifiée, en produits pétrolifères, en bois, céréales et ciment. La Roumanie est actuellement en train d'augmenter l'exportation des produits de son industrie mécanique de création relativement récente, surtout dans le secteur des locomotives à vapeur, des bateaux de pêche et des matériels servant à l'industrie du pétrole.

La Bulgarie exporte certains minerais non ferreux, du ciment, des produits alimentaires, du tabac et des produits de la mécanique.

La Tchécoslovaquie exporte de nombreux outils et machines ainsi que des équipements complets pour l'industrie lourde et légère, y compris les équipements électriques, les machines agricoles, les moyens de locomotion pour les transports des chemins de fer et routiers, des produits textiles, du cuir, du verre, des céramiques, etc..

Il est probable que des ententes particulières et secrètes, doivent régler les différentes fournitures des pays du bloc soviétique aux différents pays appartenant aux régions sous-développées.

5. Aux travaux du Conseil, soit au cours des sessions plénières, soit aux réunions des Comités de secteur, ont participé, par intermittence, ou en qualité d'observateurs, des représentants des pays communistes asiatiques suivants: Chine continentale, Corée du Nord, Viet-Nam du Nord et Mongolie extérieure. La Yougoslavie aussi a parfois envoyé des représentants aux réunions des Comités Permanents.

Les récentes réformes de structure adoptées en URSS, aussi bien dans le domaine industriel que dans le domaine de la production agricole, réformes consistant dans une décentralisation administrative et un nouveau système de mécanisation de l'agriculture, ont eu pour effet que, malgré les directives générales du COMECON quant à l'unité des buts des pays membres, les deux secteurs de l'industrie et de l'agriculture se sont trouvés ces derniers temps dans une période d'incertitude et acculés au besoin de réorganisation. Ce jugement semble trouver sa confirmation dans les divergences qui se sont manifestées dernièrement même sur le plan idéologique et doctrinal.

DECLASSIFIED - PUBLIC DISCLOSURE / DECLASSIFIED - MISE EN LECTURE PUBLIQUE
DECLASSIFIED - PUBLIC DISCLOSURE / DECLASSIFIED - MISE EN LECTURE PUBLIQUE